**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

**Economiques et Sociales** 

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 7 (1949)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Bibliographie

### Histoire et culture 1

La nouvelle collection des « Cahiers des Annales », dirigée par Lucien Febvre, consacre son deuxième numéro à trois essais de Charles Morazé. Dans le premier, intitulé « Des faits à l'homme », l'auteur choisit un fait d'histoire et l'analyse sous tous ses angles : l'avènement de Jules Ferry à la tête du gouvernement français. Comment en fixer la date d'une façon précise? Le droit constitutionnel ne saurait donner une réponse satisfaisante; en effet, combien d'opérations se sont déroulées dès l'instant où Ferry fut pressenti par le président de la République jusqu'au moment de son élection! De combien de circonstances diverses faut-il encore tenir compte! Pratiquement, l'élection était faite bien avant la minute où le vote sanctionna la décision de l'assemblée, et pour l'expliquer, il faut envisager aussi le rapport entre les faits français et internationaux; l'affaiblissement du catholicisme, la crise agricole et, par suite, la déchéance de nombreuses aristocraties provinciales en France, qui stimule les civilisations urbaines, ont eu pour lointaines conséquences l'avènement de Ferry, comme peut-être la découverte des mines d'or de Californie. Considéré seul, le fait traditionnel perd sa signification. Il faut le replacer dans son ensemble, si l'on ne veut pas s'éloigner du sens du concret, c'est-à-dire de « l'ensemble des exigences catégoriques de l'expérience ». Il ne se justifie que par la nécessité de faciliter les recherches en laissant parfois de côté l'évolution de l'humanité. Mais la conséquence en est la séparation nette des faits de sociologie, d'histoire, d'économie, etc., étudiés sous cet angle restreint, bien que les sciences humaines forment un tout. Ainsi la crise économique est aussi psychologique. En effet, toute crise est un ensemble de souffrances individuelles. Le paysan ruiné à la suite de mauvaises récoltes doit vendre son bien et s'engage comme journalier, sans peut-être jamais reprendre son rôle de maître, abattu par le hasard. De même le commerçant, l'artisan. Le malheur fait une sélection, d'autant plus sévère que l'infortune est générale. La crise reclasse les êtres, fait surgir de nouvelles aspirations, des possibilités qui sans elle n'auraient pas vu le jour. Elle secoue l'humanité et se traduit par un brusque développement de la technique, par un progrès de l'humanité. Voilà donc jeté le pont nécessaire entre les études psychologiques et les études économiques, car « l'Histoire est d'abord psychologie, car l'Histoire est vie de l'homme ».

Dans le deuxième essai (« Du nombre à l'homme »), Charles Morazé analyse l'envahissement de notre civilisation par le nombre. Celui-ci dans l'histoire

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Charles Morazé: *Trois essais sur Histoire et culture*. Cahiers des Annales, 60 p. Librairie Armand Colin. Paris. 1948.

ancienne n'avait qu'une valeur comparative. Les Romains disaient six cents pour exprimer une grande quantité. La valeur officielle de six cents dollars n'a rien d'approximatif. La statistique a transformé la vie de l'homme, en quelque sorte. L'industrie a perdu le contact avec l'ouvrier, pour le classer, le compter par catégories. La grande banque absorbant les petites qui travaillent au jugé, ne compte plus que par ensembles. Le chiffre va encore plus loin. Il paralyse la liberté. Le film, la radio, l'édition sont enrayés. Le rédacteur, pour réussir, doit compter le nombre d'abonnés qui liront son journal, et le nombre élabore ainsi une pensée, un courant d'idées. Réussit celui qui est le meilleur comptable. La liberté absolue n'a existé en aucune époque, car dans les temps reculés, l'homme était soumis à la nature. En la maîtrisant, au cours des civilisations, il est devenu la victime de sa propre technique, prisonnier de sa nature spirituelle. Le nombre a organisé la lutte des nations contre les nations, des classes contre les classes, limitant chaque fois la liberté par la discipline qu'il fit naître. Il est la condition de la domination de la nature par l'homme.

Dans « Ordre et méthode », le troisième essai, l'auteur propose une nouvelle classification des sciences, un ordre historique et géographique. Géographique, d'abord, car à l'encontre du physicien qui considère sa loi valable même dans les lieux où elle n'a pas été expérimentée, le spécialiste en matière humaine doit fixer sur la carte le point où son observation est vérifiée. D'autre part, tout phénomène relève de la géographie, en plus de la méthode. Historique, ensuite, en soulignant les mêmes considérations pour le temps que pour l'espace. Temps et espace, les limites que rien de ce qui est humain ne peut dépasser, tels sont l'objet de la Géohistoire, qui « regroupe toutes les connaissances humaines dans de larges plans à la fois historiques et géographiques ». De là découlera la classification des autres disciplines scientifiques reposant sur des techniques précises. Une méthode de travail appropriée facilitera le développement des sciences, évitant la dispersion des efforts. Un premier groupe d'individus se chargera des enquêtes, transmettra les résultats à un état-major, chargé de les apprêter et de tirer les conclusions. Le troisième degré dirigera les équipes dans leurs travaux.

Ces trois essais de Charles Morazé jettent les bases d'une philosophie de

l'Histoire qui permet de mieux saisir l'évolution de l'humanité.

P. CHESAUX.

### L'économie mondiale 1

En trois siècles, la population du globe a quintuplé; elle a augmenté de 10 % pendant la dernière guerre; la production industrielle a centuplé depuis 1800; la culture du blé n'est pratiquée que sur 1 % des terres émergées; en passant par le pôle Nord, la distance entre New-York et Tchoung-King n'est que de 12.400 km. Tous ces renseignements et bien d'autres encore se trouvent dans l'opuscule que M. H. d'Hérouville a consacré à l'économie mondiale.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hubert d'Hérouville: L'Economie mondiale. Presses universitaires de France. Paris 1949, 136 pages.

Il ne s'agit donc point d'un nouveau manuel d'économie politique, mais d'un ouvrage dont le but est de donner à chacun une idée concrète du monde où nous vivons. Comme bien l'on pense, cette prise de conscience des grands faits économiques de l'univers ne pouvait se faire que par des chiffres, ces chiffres toujours impressionnants du progrès économique. C'est dire l'importance accordée par l'auteur à la statistique. Son rôle est si grand qu'un résumé du livre n'aboutirait qu'à vider le texte de sa substance. Aussi nous bornerons-

nous à énumérer les problèmes qui y sont analysés.

La première partie est consacrée à la structure de l'économie mondiale. Après avoir passé en revue les facteurs primaires (démographie et ressources naturelles), M. d'Hérouville montre comment l'augmentation de la puissance productrice, facilitée par une organisation économique adéquate, a abouti à une extrême sensibilité de l'économie, tout en permettant de très hauts rendements. Ce sont ces résultats qui font l'objet de la seconde partie. L'auteur y étudie la répartition des matières premières, l'évolution de l'activité économique, la hausse des revenus réels, les modifications dans la composition des populations, ainsi que l'influence des facteurs naturels sur la structure économique des pays. Il dégage enfin les facteurs susceptibles de freiner à l'avenir l'expansion de la production.

Dans sa conclusion, l'auteur laisse percevoir ses craintes quant aux conséquences de cet accroissement énorme du potentiel de production. Que va-t-il se passer lorsque, à côté d'une Amérique du Nord suréquipée, viendront se placer une Amérique latine industrialisée et une Europe dont l'outillage sera modernisé? Qu'on le veuille ou non, une organisation internationale s'impose, si ce n'est sur le plan mondial, du moins par la création des « grands espaces

économiques ».

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à M. d'Hérouville est d'avoir formulé en termes un peu trop abstraits le plan d'un ouvrage dont la matière est essentiellement concrète. Cette discordance rend difficile la vue d'ensemble qui est pourtant un des objectifs essentiels des œuvres de vulgarisation. Car c'est bien de vulgarisation qu'il s'agit et l'on sait combien certains sont opposés à ce genre de littérature. Nous y voyons cependant le grand avantage de permettre au lecteur d'embrasser une vaste matière en peu de pages et de lui apporter des renseignements très actuels. En outre, et ce n'est pas là son moindre intérêt, cet ouvrage contribuera de manière efficace à lutter contre les affirmations fantaisistes, qui se répandent d'autant plus aisément qu'à l'échelle mondiale l'esprit humain perd vite son sens critique.

A. CHOLLET.

## L'économie de l'Afrique du Sud 1

M. N. Franklin, dans un volume publié par M. Geoffrey Cumberlege de l'Oxford University Press, présente une large synthèse de l'économie de l'Afrique du Sud. Ce n'est pas son moindre mérite que d'avoir compilé les livres

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> N. N. Franklin: Economics in South Africa. Oxford University Press. Cape Town 1948, 254 pages.

bleus et les rapports, pour dégager les éléments essentiels à la compréhension des problèmes économiques de ces pays. Au début de son ouvrage, l'auteur reprend la théorie de la formation des prix. Il se rattache, sur le plan des idées, à l'école libérale, si nous nous en référons à son appréciation du système capitaliste, alors que, sur le plan des faits, son jugement est beaucoup plus nuancé. Dans une économie concurrentielle, Franklin prétend que les salaires tendront à égaler la productivité marginale du travail. S'il y a déséquilibre, le mécanisme spontané de l'offre et de la demande devrait, selon notre auteur, rétablir l'égalité. Nous ne pouvons pas souscrire à de telles affirmations, qui demanderaient une élaboration théorique beaucoup plus approfondie que la sienne. Disons en bref qu'il conviendrait en premier lieu de définir la notion de productivité marginale puis d'expliquer le mécanisme qui de lui-même doit rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, pour se rendre compte que le déséquilibre engendre le déséquilibre et que très rares sont les cas où le salaire égale la productivité marginale de l'ouvrier.

Les chapitres suivants nous fournissent les données statistiques de l'économie : la population avec sa composition et sa répartition, le climat, la géographie, le revenu national et sa distribution, et les salaires des différentes classes sociales. De toutes ces données, relevons en particulier l'importance du climat et des conditions géographiques qui rendent le 85 % des terres inexploitables, et l'inégalité des salaires qui sont, pour la majorité des indigènes, au-dessous du minimum vital. Au milieu de cette économie rudimentaire, dans ses moyens et ses cadres institutionnels, une seule industrie, les mines d'or, s'impose par son organisation, sa politique économique et son influence déterminante sur l'évolution du pays. La Chambre des mines, grâce à ses cadres hautement spécialisés, s'occupe des problèmes qui sont communs à toutes les entreprises minières : sélection de la main-d'œuvre, questions techniques en relation avec les dispositions légales, conditions d'hygiène, impôts et questions comptables. Cette industrie se trouve ainsi bénéficiaire de services innombrables dont ne jouissent ni l'agriculture, ni les manufactures.

Cependant la question du remplacement de l'industrie de l'or, qui est menacée par l'épuisement des mines, oblige le gouvernement à protéger les autres industries indigènes qui, par l'exiguité du marché, ne peuvent pas lutter à armes égales contre l'étranger. Ce changement de situation oblige le gouvernement à reviser complètement sa politique économique qui était trop centrée sur le développement de l'industrie de l'or, celui-ci étant fait au détriment du

développement des autres industries.

M. Franklin ne se borne pas seulement à nous donner une analyse descriptive, mais il propose les remèdes curatifs qu'il conviendrait d'appliquer à la situation présente. Au chapitre 4, l'auteur examine les mesures à prendre pour augmenter l'« efficience » de tout l'appareil de production. L'immigration reste un moyen rapide d'augmenter le nombre d'ouvriers qualifiés. Les investissements sont insuffisants, et le contrôle des monopoles exige un appareil législatif que l'Afrique du Sud ne possède pas encore. M. Franklin propose que les autorités régionales prévoient et harmonisent le développement de leur contrée en se référant aux expériences américaines de la Tennessee Valley Authority.

Sur le plan social, l'auteur propose des mesures non seulement de sécurité sociale, telles que l'assurance vieillesse, les assurances accidents, mais des mesures concernant le salaire des Noirs. La question du plein emploi est cruciale dans ce pays où les fluctuations sont si violentes. L'auteur pense qu'en maintenant

la demande à un niveau élevé, on pourra remédier au chômage.

Signalons encore l'« agenda » placé en fin de volume qui contient des propositions précises pour combattre la pauvreté dans ce pays. Les dix-sept suggestions, dont certaines impliquent un interventionnisme très poussé, prouvent que l'auteur a suffisamment observé la réalité pour se détacher des idées avancées au début du volume, afin d'élaborer une politique économique adaptée à la situation sud-africaine.

Il faut rendre hommage à l'Oxford University Press qui, avec un constant souci d'actualité et d'objectivité, présente au grand public et aux spécialistes des ouvrages de base. Les problèmes que pose et que posera l'économie moderne obligent les théoriciens à un effort constant d'adaptation et de développement de la pensée en harmonie avec les conditions techniques actuelles.

Les ouvrages publiés dans cette collection offrent un aperçu synthétique indispensable au lecteur désireux de connaître l'évolution de la théorie écono-

mique moderne.

CH. VIREDAZ.

### L'Economie du plein émploi 1

Sous ce titre, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques publie, sous forme d'un manuel destiné à un public beaucoup plus étendu que celui des économistes experts, six études traduites de l'anglais, dues à des membres de l'Institut de Statistique de l'Université d'Oxford. Leur but est, dans les vues de leurs auteurs, de présenter à la communauté les diverses méthodes de réalisation du plein emploi et leurs inconvénients respectifs. Ces études traitent successivement des différentes théories du chômage, des méthodes de réalisation du plein emploi, de la planification nécessaire pour assurer la stabilité et la flexibilité du plein emploi — par quoi l'auteur entend différentes mesures, telles que : contrôle des prix et subventions destinés à réaliser la stabilité générale du niveau des prix à la suite de la hausse des salaires, services de renseignements et de rééducation professionnelle en vue d'assurer la mobilité de la main-d'œuvre, contrôle de la situation géographique des industries. — La quatrième étude analyse les rapports des finances publiques avec le plein emploi, la cinquième, les aspects internationaux du problème. La dernière est un exposé de l'expérience allemande de plein emploi, de 1933 à 1938.

L'étude de M. Kalecki nous paraît présenter un intérêt plus particulier que les autres du fait qu'il analyse systématiquement les trois méthodes principales propres à réaliser le plein emploi. L'auteur relève que la méthode dite Du déficit systématique — elle comprend les dépenses de l'Etat consacrées à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques: L'Economie du plein emploi. Presses Universitaires de France. Paris 1949.

des investissements publics ou à des subventions à la consommation — ainsi que celle dite De redistribution des revenus, sont toujours capables de déterminer le plein emploi, tandis qu'il juge peu satisfaisante la méthode dite De stimulation de l'investissement privé (par une réduction du taux de l'intérêt, une diminution de l'impôt sur le revenu, ou d'autres mesures). M. Kalecki préconise le financement des dépenses par l'impôt sur le revenu, avec recours subsidiaire à l'emprunt. A son avis, la réalisation du plein emploi peut être également facilitée par la compression des marges bénéficiaires, effectuée dans le cadre du contrôle des prix soit par la réduction du prix des biens de consommation, soit par l'augmentation des salaires, les prix restant stables.

Il ressort de ces diverses études que le plein emploi nécessite un renforcement des contrôles exercés par le gouvernement, tels que : contrôle du commerce extérieur, contrôle des prix, réglementation d'ensemble du volume total de l'investissement privé, contrôle de la localisation des industries. L'idéal est, selon ces auteurs : « de remplacer le contrôle arbitraire et antidémocratique exercé par le chômage par un contrôle volontaire, démocratiquement appliqué

dans l'intérêt général ».

M. CASPARI.

### L'Expérience des Nationalisations — Premier Bilan 1

Au début de l'année 1947, le Collège libre des sciences sociales et économiques, à Paris, avait organisé un cours de seize leçons, sur les nationalisations. L'un des conférenciers était M. Marcel Ventenat, ingénieur civil des mines. C'est lui qui devait formuler les critiques et les réserves que lui inspiraient les nationalisations en France. Ce cours, qui faisait suite à une série de conférences sur le même sujet, faites par M. Duret, expert économique de la C. G. T., a donné naissance à l'ouvrage ci-dessus.

Deux qualités fondamentales caractérisent le travail de M. Ventenat ; d'une part la clarté de son exposé, d'autre part l'objectivité de son argumentation. A aucun moment on ne trouve la moindre tendance partisane; au contraire, c'est l'exposé précis des faits, l'analyse indépendante des doctrines et l'éclatante sobriété des résultats que l'auteur s'efforce d'exposer sans parti pris.

Dans un chapitre premier, il passe en revue les raisons invoquées pour justifier les entreprises publiques; raisons nationales, économiques, fiscales, sociales, politiques et idéologiques qui ne sont pas les moindres. Le lecteur est en plein dans le sujet; dès lors, il suit aisément l'exposé de M. Ventenat, qui présente en quelques pages les diverses formes d'entreprises publiques. C'est l'objet du second chapitre.

Pour que le tour d'horizon soit complet, il était nécessaire de consacrer une partie de l'ouvrage aux expériences faites à l'étranger concernant les entreprises publiques. Le paragraphe consacré à l'U. R. S. S. est extrêmement intéressant. M. Ventenat a préféré à toute autre analyse un article publié

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Marcel Ventenat, ing. civ. des mines : L'Expérience des Nationalisations — Premier Bilan. Librairie de Médicis, Paris 1948, 288 pages.

en novembre 1945 par le chef du bureau des planifications, au commissariat du peuple à l'armement. Cet article expose avec beaucoup de précision les difficultés de toute nature que le régime étatique, avec la multiplicité de ses contrôles et la lourdeur de son appareil bureaucratique, impose au dévelop-

pement de la production soviétique.

Après la Russie, c'est la Grande-Bretagne qui, ne se laissant pas aveugler par la doctrine, obtient de meilleurs résultats. Les Etats-Unis, avec la fameuse expérience de la Tennessee Valley Authority, citée encore par M. Truman lors de son dernier discours à l'occasion de l'ouverture du 81<sup>me</sup> Congrès. La Tchécoslovaquie y occupe une place intéressante, alors que les autres pays, tels que la Pologne, la Yougoslavie, la Roumanie, la Belgique, la Suède ne sont que mentionnés.

En sa qualité de Français, c'est à son pays que M. Ventenat consacre le meilleur de ses recherches et la plus grande partie de son étude. Il considère deux périodes: celle antérieure à 1939 et celle postérieure à 1944; il étudie la nationalisation des houillères, de l'électricité et du gaz, des banques, des assurances, ainsi que la régie nationale des Usines Renault, de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation, de la Société nationale des entreprises de presse et les projets d'extensions des nationalisations relatives à la marine marchande et à la sidérurgie.

Sans doute pourrait-on trouver que, dans ses conclusions, M. Ventenat abandonne quelque peu l'impartialité qui caractérisait les 240 premières pages. Cependant, c'est dans une conclusion que l'auteur peut s'exprimer et il ne nous appartient pas de lui reprocher en l'occurence sa nette prise de position et

son verdict qui repose sur une solide documentation.

J. GOLAY.

# Die gemischtwirtschaftlichen Unternehmungen in der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft<sup>1</sup>

A maintes occasions, on a relevé la part importante de l'Etat dans le financement et dans l'administration des entreprises électriques en Suisse. L'Université de Saint-Gall vient de faire paraître dans sa collection une étude entièrement consacrée aux entreprises d'économie mixte dans le secteur de l'électricité. Il paraît opportun de rappeler que les entreprises électriques en Suisse se répartissent en trois groupes par rapport à l'origine de leurs fonds propres. Le 54 % se trouve être des entreprises publiques appartenant à des corporations de droit public ; le 19 % correspond aux types d'entreprises d'économie mixte et le reste, soit le 27 %, appartient au capital privé. L'étude dont il est question se limite aux sociétés d'économie mixte, qui ne représentent que le cinquième de notre secteur électrique, mais dont l'importance est certainement plus grande, si l'on fait abstraction des chiffres, qui ne reflètent pas toujours la situation, en puissance, d'une force quelconque. De plus en plus, les entreprises

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dr. Alfred Jüngling: Die gemischtwirtschaftlichen Unternehmungen in der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft. Fehr'sche Buchhandlung, St. Gall 1948, 300 pages.

privées verront leur autonomie, déjà limitée par toutes sortes de mesures, restreinte au profit de l'Etat, qui tend à s'y intéresser financièrement, au fur

et à mesure que les circonstances s'y prêtent.

M. Jüngling s'est d'abord efforcé d'analyser les caractères juridiques et économiques de l'« entreprise mixte » et met en évidence les raisons qui conditionnent cette forme d'entreprise plutôt qu'une autre. Les pouvoirs publics ont un intérêt indéniable à ne pas devenir « producteur », à ne pas devoir être seuls à financer une entreprise et à courir les risques que comporte son exploitation. Peut-être la recherche à tout prix d'une définition nouvelle de l'entreprise à économie mixte a-t-elle quelque chose de bien théorique et même de puéril. Cela ne vaut pas quinze pages, d'autant plus que tout avait déjà été dit à ce sujet. Mais d'autres chapitres méritent une étude attentive, tant le

travail de M. Jüngling est objectif et approfondi.

La deuxième partie de l'ouvrage — et la plus volumineuse — est consacrée à l'entreprise d'économie mixte dans le secteur électrique de notre pays. Ici, l'auteur analyse les causes particulières qui expliquent le recours à ce type d'entreprise, sous l'angle de l'économie suisse, alors qu'il avait considéré le problème général dans la première partie de son livre. M. Jüngling passe en revue les diverses entreprises qui rentrent dans le cadre de son étude. Il en fait l'historique depuis leur fondation jusqu'à l'année 1945, date à laquelle s'arrête son travail. Relevons en particulier la place très large faite à deux de nos entreprises romandes. La Société anonyme L'Energie de l'Ouest Suisse (E. O. S.) et la Compagnie Vaudoise des Forces Motrices des Lacs de Joux et de l'Orbe, dans laquelle la part de l'Etat au capital social est de 25,1 % alors que le canton est représenté par quatre délégués — cinq si l'on tient compte de celui de la Banque Cantonale Vaudoise — sur sept membres qui composent le Conseil d'administration.

Cet ouvrage nous paraît très actuel, surtout aujourd'hui où la question du renouvellement des concessions aux entreprises vaudoises est à l'ordre du jour et déjà très discutée dans de nombreux milieux économiques et politiques.

J. GOLAY.

### Sur la ligne de partage des temps 1

M. Edgard Milhaud, professeur à l'Université de Genève, réunit sous ce titre — qui résume l'idée maîtresse se dégageant de son livre comme de son activité au cours de ce dernier « tiers de siècle » — des extraits d'articles, de conférences et d'ouvrages datés de 1915 à 1948, dans lesquels il affirme la nécessité toujours plus impérieuse pour l'humanité de s'engager « dans une phase nouvelle de son histoire » par l'organisation de la communauté humaine, par cette politique de sécurité collective intégrale seule capable de conduire à la vraie paix, en assurant l'empire de la loi. Le Pacte de la S. d. N. fut la première manifestation de cette prise de conscience ; et l'auteur de citer les paroles du

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> EDGARD MILHAUD: Sur la ligne de partage des temps. Editions de la Baconnière. Neuchâtel 1948, 316 p.

président Wilson: « Si la paix de demain doit durer, ce doit être une paix mise hors de risque par la force majeure dérivant d'une organisation de l'humanité. »

Mais cette organisation supposant la création d'une force internationale capable de faire respecter les sentences du Droit international, M. Milhaud met en évidence, par des extraits de son ouvrage paru sous le titre de Plus jamais, en 1919, les points de faiblesse du Pacte de la S. d. N.: participation non obligatoire aux sanctions, porte entr'ouverte à la guerre que représentait la teneur de l'article 15, absence d'une organisation permanente des sanctions militaires, etc. Dans une troisième partie, l'auteur envisage la période s'étendant « de la Paix à la crise économique mondiale ». Il y met en relief, notamment à l'aide de passages extraits du rapport qu'il établit en 1921 sur la production industrielle, pour le compte du B. I. T., l'interdépendance économique mondiale, formulant à cette époque déjà les principes mêmes du Plan Marshall et préconisant la création d'un Conseil économique international. L'organisation de l'économie étant la condition de l'organisation de la paix, dans une quatrième partie de son ouvrage, M. Milhaud considère les questions du relèvement des niveaux de vie, du clearing international. Il évoque ensuite les efforts entrepris actuellement en vue de la sécurité sociale, en particulier le Plan Beveridge, expression de temps nouveaux. Terminant cette vue panoramique par une évocation de l'alternative devant laquelle nous nous trouvons, de l'organisation d'une paix totale ou d'une nouvelle guerre, M. Milhaud énumère les postulats essentiels de la paix future : garantie de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des Etats, droit des peuples à disposer d'euxmêmes, mise hors la loi de la guerre, abolition du droit de veto, — droit qu'il identifie à l'abandon pur et simple de la sécurité collective — organisation de la coopération économique internationale, etc. De cet examen des grands problèmes de notre temps, rendu très vivant par la présence d'écrits dictés par les circonstances du moment, il ressort que l'évidence de certaines solutions fait lentement son chemin dans la conscience des peuples, et que les étapes déjà parcourues indiquent désormais la voie à suivre pour : « passer du monde de la force au monde du droit ».

M. CASPARI.

### Niveau de vie des familles 1

Il y a des lieux communs qu'il ne faut pas craindre de répéter. Il en est ainsi de « La famille, cellule de la société et, partant, élément fondamental de la civilisation ». Si l'on croit que l'évolution de l'humanité tend vers le bien et vers le beau ou, tout au moins, devrait y tendre, on se préoccupera en tout premier lieu de la famille, qui est et qui sera toujours ce groupe très restreint dans lequel tout être humain s'éveille et se développe. Aucun organisme d'Etat, même le plus parfait, ne saurait remplacer le milieu familial et, plus particulièrement, la mère.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Niveau de vie des familles, dans la collection « Problèmes familiaux dans le monde ». Travaux du Congrès mondial de la famille et de la population. Paris 1947, 200 pages. Cartel H.S.M. Lausanne.

De nos jours, les pouvoirs publics se préoccupent beaucoup du niveau de vie des familles, et ceci pour des raisons très diverses: les unes sont très louables et procèdent d'un idéal humain; les autres, moins avouables, sont trop souvent dictées par des contingences militaires. Mais, quoiqu'il en soit, la question est à l'ordre du jour. A côté des pouvoirs publics, de nombreuses institutions consacrent toute leur force à trouver une solution au problème du niveau de vie des familles.

En 1947, le Congrès mondial de la famille groupait à Paris les représentants d'un grand nombre d'Etats, réunis en vue d'apporter le fruit de leur expérience personnelle et d'échanger leurs idées. Plusieurs des rapports et des communications faits à cette occasion ont été publiés sous le titre de Niveau de vie des familles. Ils laissent nettement apparaître, particulièrement en Europe, le souci de lutter contre la dénatalité. Il n'est pas exagéré de dire que c'est le vieillissement des populations qui inquiète les Etats et les incline à réagir. Seuls les Etats-Unis, parmi les pays représentés à Paris, ne connaissent pas encore ce phénomène démographique, et, de ce fait, n'ont pas organisé un système généralisé de sécurité sociale en faveur de la famille. Trois facteurs expliquent cette carence: la population continue à augmenter, le niveau de vie de l'Américain est nettement supérieur en moyenne à celui des autres pays et les œuvres privées de bienfaisance y sont fort développées.

La première partie de l'ouvrage est intitulée *Ĝéographie des niveaux de vie*. C'est une image aussi ramassée que suggestive du standard de vie en France, en Belgique, en Grèce, en Suisse. La France y occupe une place considérable-

ment plus grande que les autres pays.

Dans une deuxième partie se trouvent réunis les exposés relatifs à l'aide à la famille. Si notre niveau de vie est incontestablement plus élevé en Suisse que dans les autres Etats, ceux-ci, il vaut la peine de le relever, ont souvent fait un grand effort pour compenser cette différence, en venant tout spécialement en aide aux familles nombreuses, non pas sous forme d'aumônes, mais d'allocations ayant le caractère d'un complément de salaire. Il est juste de rappeler que le niveau de vie de l'ouvrier y est nettement inférieur à celui de l'ouvrier de chez nous.

Cette seconde partie décrit les diverses formes d'aide à la famille en Suisse, aux E. U. A., en Italie, en Finlande, en Grande-Bretagne, au Portugal, en Belgique. Le lecteur y trouvera cette constante préoccupation de soutenir la famille et son développement en se préoccupant, tout naturellement, des mères et de leur progéniture, en appliquant le principe de la péréquation des ressources aux charges de famille.

Enfin, les trois dernières parties de cette publication traitent plus sommairement de : La question de l'enfant devant l'impôt, et des problèmes : Famille

et sécurité sociale et Le niveau de vie des familles.

Quelques-uns des exposés sont tristement évocateurs par les exemples donnés. Tous se caractérisent par leur sobriété; les faits et les chiffres publiés se passent de commentaires. Ils sont assez suggestifs par eux-mêmes.

Publication utile, par tous les renseignements qu'elle offre, et intéressante par

le tour d'horizon qu'elle fait. Nous lui souhaitons une large diffusion.

J. GOLAY.

# Education préparatoire, sélection et instruction des ouvriers dans l'industrie suisse des machines <sup>1</sup>

Sous ce titre a paru, aux éditions Paul Haupt, à Berne, une excellente brochure en allemand. Se basant sur l'importance toujours croissante du travail qualitatif, l'auteur brosse un tableau fort instructif des vicissitudes, succès et insuccès des manières de sélection et d'instruction employées dans l'industrie suisse, en choisissant comme exemples les méthodes appliquées par Brown & Boveri, Sulzer et Saurer.

Par le fait que la force de notre industrie réside en la fabrication particulière de produits de qualité, l'ouvrier qualifié nous revient en fin de compte meilleur marché qu'un autre, fait qui peut nous aider à subsister malgré la concurrence étrangère, en offrant des produits de qualité à des prix abordables. L'éducation préparatoire, la sélection et l'instruction des ouvriers suisses doivent donc être étudiées et poussées à fond. Il ne s'agit pas seulement du savoir des ouvriers, mais aussi de leur volonté. C'est pourquoi l'industrie suisse a renforcé sensiblement le côté psychotechnique de leurs examens d'admission ou de leur temps d'épreuve. Des cours et des conférences pour ouvriers sont organisés. On leur confie les meilleurs outils, les meilleures machines, pour renforcer notre production qualitative.

L'auteur parle d'abord de l'offre et de la demande, en ce qui concerne les apprentis. Très sensible aux crises, notre industrie des machines, après 1930, a perdu la confiance de la population, en ce qui touche sa sécurité. La conséquence: Une insuffisance d'apprentis pour les années suivantes. Maintenant, elle a beaucoup trop de demandes d'admission, mais surtout pour les professions « à la mode»: mécaniciens, etc., tandis que les professions déficientes, comme celles de fondeurs et de tourneurs, ont toujours de la peine à remplir leurs rangs. La

force attractive des C. F. F. se fait sentir partout.

En traitant de l'éducation préparatoire des apprentis, E. Burren formule quelques exigences de l'industrie des machines à l'égard de l'école : apprendre à observer clairement, à penser, à réfléchir, à pouvoir travailler en groupe. La formation du caractère n'est pas assez observée à l'école, les apprentis n'ont pas suffisamment d'entraînement pour entamer un sujet neuf. L'intérêt général n'est pas assez éveillé. Tandis que les métiers et les autres branches industrielles emploient en grande partie des apprentis sans formation secondaire, il n'en est pas ainsi dans l'industrie des machines, ce qui n'est pas toujours juste. C'est un critère trop rigide; il faut individualiser la sélection sur la base psychologique. Après une critique des différentes manières de sélection (certificats, références, présentation personnelle, examens d'admission psychotechniques ou autres), l'auteur nous met en face des méthodes de sélection pratiquées par Brown & Boveri et Saurer.

Brown & Boveri fait des examens sur cinq points: habileté de la main, différentes facultés, intelligence, «caractère du travail» et caractère personnel par des tests. Pas de temps d'épreuve.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dr Ernst Burren, Editions Paul Haupt, Berne, 1947, 103 p.

Saurer reçoit chaque année cinq fois trop de demandes d'admission. L'élimination se fait d'après les points suivants : le jeune homme possède-t-il la capacité relative d'apprendre (suffisamment d'intelligence pour apprendre la profession choisie)? A-t-il plutôt des capacités théoriques que pratiques? A-t-il un caractère de travail (concentration, attention, soin, vitesse de travail)? L'auteur nous donne ainsi une étude approfondie des différentes méthodes, tests, etc.

Un autre chapitre, soigneusement étudié, est consacré à l'instruction professionnelle et à ses méthodes, en général celles du professeur Carrard. Le plan d'instruction est divisé en bases psychologiques et physiologiques du travail. Comme exemple figure de nouveau Brown & Boveri, Baden, et sa manière d'instruire ses apprentis et de développer ses ouvriers. Le principe est : collaboration constructive, éveil du sens de la responsabilité, de l'exactitude, de l'effort personnel, ainsi que l'augmentation des connaissances professionnelles par des cours et des conférences.

Cette brochure, munie d'excellentes statistiques, nous montre clairement que l'industrie suisse est consciente de son rôle dans l'avenir et qu'elle s'y prépare à la base déjà, en formant des ouvriers hautement qualifiés, en utilisant les meilleurs moyens que les temps actuels ont mis à sa disposition.

M. Schnetzer, jur.

# La position de concurrence de l'industrie textile dans le cadre de l'économie suisse<sup>1</sup>

L'industrie textile suisse aime les superlatifs : elle est la plus ancienne et la plus mal à son aise de toutes nos branches industrielles. La situation difficile de cette industrie, tel est le sujet de cette étude fouillée de M. le professeur Küng, parue en allemand aux éditions Fehr, à Saint-Gall. A la veille de la Révolution française, la Suisse fut un des pays les plus industrialisés de l'Europe, et l'industrie du textile occupait la première place. Même en 1907, notre exportation se composa de plus de 50 % de textiles; en 1937, elle baissa à un sixième et il est incontestable que cette branche industrielle s'achemine de nouveau vers des temps difficiles. M. le professeur Küng compare l'industrie textile aux autres industries suisses en appliquant différentes méthodes : les lois théoriques de la productivité comparée sont valables dans la réalité économique, avec des atténuations ou comme simples tendances. Mais pour ne pas trop restreindre notre vue, il ne faut pas seulement considérer la productivité physique, mais aussi celle des valeurs: nous devons exprimer les différents afflux vers notre produit social par leur expression monétaire — le prix. Une branche industrielle reçoit d'autant plus d'indemnités pour son effort que sa contribution au produit social est élevée. La capacité de concurrence interne des différentes industries est donc déterminée par leur productivité comparée de valeurs. Si nous repro-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Emil Kung, La position de concurrence de l'industrie textile dans le cadre de l'économie suisse, Editions Fehr, Saint-Gall, 1948, 38 pages.

duisons ce phénomène sur un tableau — le tableau de la productivité comparée — nous avons les industries les plus productives en haut, les autres en bas. Au sommet, notamment, les branches industrielles exportantes; car celles-ci ne doivent pas seulement résister à la concurrence intérieure (sur les marchés des matières premières), mais aussi aux industries étrangères du même genre.

En parlant de quelques méthodes pour élaborer le tableau de la productivité, M. le professeur Küng commence par les produits nets, qui démontrent (par voie de courbes du développement des dividendes) la prépondérance des assurances, suivies par l'industrie chimique. L'industrie textile se trouve, avec

l'hôtellerie, à la fin.

Quant aux salaires, l'industrie chimique l'emporte en général sur toutes les autres, tandis que les ouvriers et employés de l'industrie textile sont les moins favorisés.

Dans une troisième méthode de comparaison des valeurs exportées, l'industrie textile partage avec les denrées alimentaires les deux dernières places,

conservées en ce qui concerne le nombre des employés.

Le développement interne de l'industrie textile examiné par les mêmes procédés démontre la prépondérance de l'industrie lainière, tandis que les broderies se trouvent dans une situation très précaire. Dans les trente dernières années, l'industrie textile était moins productive que la majorité des autres branches industrielles, constatation qui a été solidement établie par cette remarquable étude. Le texte est illustré par d'excellents tableaux statistiques et mérite toute l'attention de nos lecteurs.

M. Schnetzer, jur.

### A propos des négociations économiques franco-suisses

La période de validité de l'accord franco-suisse du 29 juillet 1947 fut certainement la plus dure que les exportateurs suisses et les importateurs français eurent à affronter depuis la libération.

« Depuis un an, notre clientèle française attend la réponse à de nombreuses demandes d'autorisation d'importation et se lasse des lenteurs mises à l'exé-

cution de ses commandes.

» Depuis un an, les fabricants suisses sont plongés dans l'incertitude au sujet de leurs exportations à destination de la France. Marchandises stockées, capitaux inemployés, plans de fabrication contrariés, clientèle mécontente, telles sont les principales conséquences de cet état de fait. »

Ainsi s'exprime la Chambre de commerce suisse en France dans le numéro

de février de la Revue économique franco-suisse.

Comment remédier à cette situation et éviter qu'elle ne se reproduise? Avec l'autorité que chacun s'accorde à lui reconnaître en matière d'échanges franco-suisses, la Chambre de commerce suisse en France demande la liquidation totale de l'ancien accord par la délivrance de toutes les licences non encore débloquées; elle demande en outre que l'on se garde d'un optimisme exagéré lors de l'établissement des prévisions d'exportations françaises, tout en

décidant la révision périodique de ces prévisions au sein de la commission mixte franco-suisse.

Nous relevons, par ailleurs, au sommaire du numéro de février de la Revue économique franco-suisse, un article de M. Albert Algoud, directeur de Productions françaises, intitulé « Paradoxes des prix français », une étude de M. Jean de Senarclens sur les « Possibilités actuelles d'investissements suisses en France », et enfin un article de M. Georges Bornand sur «L'assurance vieillesse et survivants fédérale et les relations franco-suisses ».

### Finanzierungen 1

MM. les professeurs Töndury et Gsell ont mis en chantier une étude générale sur l'économie de l'exploitation. Ce « précis » paraît en quatre parties. Aujour-d'hui seule la troisième est sortie de presse. Elle est intitulée : Financement, le capital dans l'économie de l'exploitation, et comprend à elle seule deux volumes ; c'est dire que le précis de ces deux professeurs aura plutôt l'ampleur d'un vaste ouvrage de technique commerciale.

Nous ne sommes pas surpris que le problème du financement soit le premier que MM. Töndury et Gsell étudient d'une manière très détaillée. La question du financement est incontestablement fondamentale et vitale pour l'existence de l'entreprise. Celle-ci ne saurait travailler sans capitaux et, en ce printemps 1949, chacun sait que les difficultés que rencontrent la plupart des exploitations sont d'ordre financier. Pour diverses raisons les immobilisations sont trop élevées tandis que les liquidités sont insuffisantes.

Pour faire le tour de la question et aborder les divers aspects du financement, les auteurs analysent la fondation, l'extension, la transformation, la fusion et l'assainissement de l'entreprise. Ils insistent sur l'importance de la structure du capital, afin que les risques encourus par ce dernier soient le plus possible éliminés et que le financement des entreprises soit régulièrement assuré. Des représentations graphiques donnent une idée précise de cette structure du capital pour chaque entreprise.

MM. Töndury et Gsell considèrent à juste titre que la science de l'exploitation de l'entreprise ne saurait demeurer théorique. Elle doit être à la portée du chef d'entreprise et aborder les problèmes pratiques.

Après avoir analysé le problème du capital dans ses rapports avec l'entreprise et relevé la nécessité de fixer préalablement la part des fonds propres en vue d'une exploitation rationnelle, les auteurs exposent comment ces fonds peuvent être obtenus au moment de la fondation. C'est toute la question de la forme juridique de l'entreprise qui est traitée.

Lorsque, pour des raisons très diverses, l'entreprise fait appel à un financement complémentaire, de nouveaux problèmes se posent, entre autres celui de l'évaluation de l'exploitation. Cette évaluation est fondamentale car elle doit

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> H. TÖNDURY, E. GSELL: Finanzierungen. Erster Halbband: Kapitalplanung und Kapitalbeschaffung. Zweiter Halbband: Umfinanzierung und Kapitaldisposition. Verlag des Schweizerischen Kaufmännischen Vereins Zürich, 1948, 379 pages.

servir de base à la transformation de l'entreprise qui, d'individuelle qu'elle est, peut devenir une société de personnes ou une société de capitaux. A son tour, la fusion nécessite une étude approfondie des deux unités économiques appelées à se grouper. A quelle sorte de fusion faut-il recourir? Quelles sont les raisons qui militent en faveur de celle-ci plutôt que de celle-là? Comment la réaliser pratiquement? Autant de questions, autant de réponses pertinentes que donnent MM. Töndury et Gsell.

Si les assainissements d'entreprises n'ont pas été très fréquents au cours de la dernière décennie, les auteurs ne leur en consacrent pas moins tout un

chapitre fort intéressant.

Enfin, la matière de la dernière partie de l'ouvrage est celle du contrôle de l'utilisation des capitaux et du remboursement de ceux-ci lorsqu'il s'agit de

fonds empruntés.

Pour rester dans la tradition, à notre sens extrêmement heureuse, MM. Töndury et Gsell complètent leur étude en donnant une bibliographie très riche, portant sur environ deux cents ouvrages relatifs au financement

des entreprises.

Nous ne pensons pas que le lecteur trouvera dans cette étude extrêmement détaillée et approfondie des renseignements inédits ou un chapitre inconnu de l'histoire financière, ce n'est du reste pas le propos des auteurs. En revanche, ils offrent à leur public, que nous souhaitons le plus étendu possible, une étude systématique du financement de l'entreprise. Le praticien pourra toujours y recourir, soit pour se rafraîchir la mémoire, soit pour étudier l'une ou l'autre des phases du financement.

Nous sommes persuadés que le monde des affaires, comme aussi les étu-

diants, auront le plus vif intérêt à lire cet ouvrage et à le posséder.

J. GOLAY.

### Les fraudes fiscales<sup>1</sup>

N'est-ce point là un titre propre à tenter le contribuable? S'agirait-il enfin de la publication des fameuses combinaisons pour ne plus payer d'impôts, dont quelques experts-comptables gardent jalousement le secret? Ceux qui aborderaient l'ouvrage de M. le Dr G. Lachenal dans un tel état d'esprit seraient déçus. Ils devront bien vite se rallier à l'opinion que l'auteur exprime dans son avant-propos: « Le contribuable fraudeur peut être gagnant une fois ou deux, mais le risque est trop grand pour être couru .»

Voyons donc ce que M. Lachenal nous apprend sur ce sujet dont l'actualité dépasse même les vœux du citoyen en ces jours où l'impôt fédéral direct vient d'être voté et où le «sujet fiscal » se penche sur les nombreuses déclarations

qu'il doit remplir.

Les fraudes fiscales courantes, examinées dans la première partie, se ramènent pratiquement à quelques types bien déterminés. Ce sont d'abord les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Gustave Lachenal: Les Fraudes fiscales. Service d'édition de la Société suisse des commerçants. Zurich et Neuchâtel 1948, 72 pages.

fraudes personnelles, qui consistent à ne pas déclarer une partie des revenus ou de la fortune. Puis viennent les fraudes commerciales, qui peuvent porter sur des recettes non comptabilisées, sur des dépenses fictives, ou enfin sur des rubriques du bilan qu'on sous-évalue à l'actif et surestime au passif. Pour clore cette analyse, l'auteur examine en détail le cas des « prestations appréciables en argent » par lesquelles on pourrait éluder un des impôts sans doute le plus mal connu : le droit de timbre sur les coupons.

La seconde partie étudie les armes du fisc dans sa lutte contre la fraude. Il y a là des pages que devraient lire tous les contribuables qui sont encore persuadés que les méthodes d'investigation n'ont guère progressé depuis cinquante ans. Qu'ils sachent que le fisc connaît mieux qu'eux les fraudes possi-

bles et que ses moyens sont très efficaces.

Pour dépister les fraudes personnelles, le fisc prélève l'impôt à la source, dresse un inventaire au décès, et suit chaque année les variations de fortune d'après les déclarations mêmes du contribuable. Pour découvrir les fraudes commerciales, les contrôleurs se basent sur la marge théorique de bénéfice brut ou emploient la méthode des recoupements afin de s'assurer que les dépenses de l'acheteur figurent bien en recettes chez le fournisseur.

Le fisc est d'ailleurs secondé dans sa tâche par toutes les difficultés qu'impliquent la tenue d'une comptabilité « parallèle » ou l'obligation de mettre de

nombreuses personnes au courant des secrets.

Dans sa conclusion, tout en admettant qu'il est aujourd'hui plus facile de gagner de l'argent que de le garder, l'auteur se dit persuadé que la véritable solution des problèmes fiscaux réside dans la connaissance approfondie de la loi, la discussion avec le fisc, ou même dans la modification du statut fiscal de

l'entreprise.

Cette étude, faite avec la précision et la vaste expérience qui caractérisent les exposés de M. Lachenal, est donc une véritable mise en garde. Est-ce à dire que le contribuable va en profiter pour redoubler de précautions dans la fraude? Ce serait faire un mauvais calcul, croyons-nous, car aujourd'hui il faut compter avec une difficulté supplémentaire que M. Lachenal connaît certainement mieux que quiconque. La plus décisive peut-être des armes du fisc a vu le jour avec la floraison des impôts spéciaux, dotés d'organes de contrôle autonomes qui s'attachent à la vérification de quelques points bien précis du bilan ou du compte d'exploitation. Ainsi, frauder le fisc cantonal sur les recettes, c'est être à la merci d'une révision de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Diminuer le bénéfice d'une société immobilière en comptant un faible loyer aux actionnaires, c'est entrer en conflit avec l'administration du droit de timbre, à l'affût de toutes ces «prestations appréciables en argent». Comptabiliser des salaires d'ouvriers fictifs: c'est alors le contrôle de l'AVS qui révèlera le procédé.

Il ne reste qu'à admettre avec M. Lachenal que «la fraude ne paie plus », et c'est là l'enseignement le plus précieux que les lecteurs avisés pourront tirer de cet en part en

de cet ouvrage.

A. CHOLLET.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- Publication des Nations Unies: Assistance technique pour le développement économique.
- Publication des Nations Unies: Les Changements principaux dans le domaine économique en 1948.
- Commission intérimaire de l'Organisation internationale du Commerce : Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à La Havane, Cuba, du 21 novembre 1947 au 24 mars 1948.
  - 1. Acte final et documents connexes.
  - 2. Rapports des commissions et des principales sous-commissions.
- Bureau international du Travail: Rapport général Commission de l'industrie charbonnière (3e session).
- Bureau international du Travail : La formation professionnelle des adultes en Belgique.
- COMMISSION INTÉRIMAIRE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU COM-MERCE: Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
- JACQUES RUEFF: L'Ordre social (Nouvelle édition) Librairie de Médicis 1948, 659 pages.
- Dr. Hans Russenberger: Die Auswirkungen der Industrialisierung von Agrarländern auf Industrie-Exportstaaten. Fehr'sche Buchhandlung St. Gallen, 1949, 206 pages.
- A. ELWOOD ADAMS and EDWARD EVERETT WALKER: Living in the City. McGraw-Hill Book Company, Inc., London, 1948, 215 pages.
- HENRY HAZLITT: L'Economie politique en une leçon. Editions SPID, 1949, 351 pages.
- HAYRETTIN ERKMEN: La participation des salariés à la gestion de l'entreprise. Librairie de l'Université Georg & Cie S. A., Genève, 1948, 290 pages.

.